

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 28 FEVRIER 2022

### Résultat des votes par résolutions

- Pour la partie ordinaire

Total actions : **129 443 228** soit **75,13 %** des **172 282 506** actions ayant droit de vote

Total voix : **129 443 228** soit **75,13 %** des **172 282 506** actions ayant droit de vote

**1 031** votants dont :

- **370** pouvoirs au Président (**287 527** droits de vote)
- **616** votes par correspondance (**129 066 160** droits de vote)

- Pour la partie extraordinaire

Total actions : **129 443 228** soit **75,13 %** des **172 282 506** actions ayant droit de vote

Total voix : **129 443 228** soit **75,13 %** des **172 282 506** actions ayant droit de vote

**1 031** votants dont :

- **370** pouvoirs au Président (**287 527** droits de vote)
- **616** votes par correspondance (**129 066 160** droits de vote)

Résolution	Type	Votes Pour	% Pour	Votes Contre	% Contre	Abstention	% Abstention	Total Votes	Résultat
<b>Première résolution</b> - Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2021	Ord.	129 373 848	99,99	16 470	0,01	52 910	N/A	129 390 318	Adoptée
<b>Deuxième résolution</b> - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2021	Ord.	129 373 474	99,99	16 498	0,01	53 256	N/A	129 389 972	Adoptée
<b>Troisième résolution</b> - Affectation du résultat de l'exercice	Ord.	129 402 699	99,98	23 640	0,02	16 889	N/A	129 426 339	Adoptée
<b>Quatrième résolution</b> - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des conventions nouvelles	Ord.	129 389 664	99,98	20 287	0,02	14 559	N/A	129 409 951	Adoptée
<b>Cinquième résolution</b> - Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux	Ord.	129 247 383	99,86	178 851	0,14	16 994	N/A	129 426 234	Adoptée
<b>Sixième résolution</b> - Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 à Monsieur Gilles Cojan, président du conseil d'administration	Ord.	129 217 474	99,84	207 311	0,16	18 443	N/A	129 424 785	Adoptée
<b>Septième résolution</b> - Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 à Monsieur Philippe Guillemot, directeur général	Ord.	80 507 422	62,23	48 853 601	37,77	82 205	N/A	129 361 023	Adoptée
<b>Huitième résolution</b> - Approbation de la politique de rémunération du président du conseil d'administration à compter du 1er octobre 2021	Ord.	129 215 812	99,84	209 185	0,16	18 231	N/A	129 424 997	Adoptée

Résolution	Type	Votes Pour	% Pour	Votes Contre	% Contre	Abstention	% Abstention	Total Votes	Résultat
<b>Neuvième résolution</b> - Approbation de la politique de rémunération du directeur général et/ou tout autre dirigeant mandataire social exécutif à compter du 1er octobre 2021	Ord.	128 855 372	99,56	563 586	0,44	24 270	N/A	129 418 958	Adoptée
<b>Dixième résolution</b> - Approbation de la politique de rémunération des administrateurs à compter du 1er octobre 2021	Ord.	129 343 683	99,94	74 226	0,06	25 319	N/A	129 417 909	Adoptée
<b>Onzième résolution</b> - Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe Guillemot en qualité d'administrateur de la Société	Ord.	126 940 613	98,13	2 419 826	1,87	82 789	N/A	129 360 439	Adoptée
<b>Douzième résolution</b> - Renouvellement du mandat de Monsieur Gilles Auffret en qualité d'administrateur de la Société	Ord.	127 048 946	98,16	2 379 420	1,84	14 862	N/A	129 428 366	Adoptée
<b>Treizième résolution</b> - Renouvellement du mandat de Madame Anne Busquet en qualité d'administratrice de la Société	Ord.	127 227 978	98,30	2 198 904	1,70	16 137	N/A	129 426 882	Adoptée
<b>Quatorzième résolution</b> - Renouvellement du mandat du Fonds Stratégique de Participations en qualité d'administrateur de la Société	Ord.	128 869 841	99,57	558 999	0,43	14 388	N/A	129 428 840	Adoptée
<b>Quinzième résolution</b> - Renouvellement du mandat de Monsieur Bernard Gault en qualité d'administrateur de la Société	Ord.	123 197 143	95,20	6 217 447	4,80	28 429	N/A	129 414 590	Adoptée
<b>Seizième résolution</b> - Renouvellement de Madame Célia Cornu en qualité de censeur de la Société	Ord.	77 050 620	59,53	52 375 784	40,47	16 824	N/A	129 426 404	Adoptée

Résolution	Type	Votes Pour	% Pour	Votes Contre	% Contre	Abstention	% Abstention	Total Votes	Résultat
<b>Dix-septième résolution</b> - Autorisation à consentir au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique	Ord.	95 062 053	73,44	34 372 272	26,56	8 903	N/A	129 434 325	Adoptée
<b>Dix-huitième résolution</b> - Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique (durée 26 mois – montant total nominal maximal de 517 000 euros)	Extr.	126 916 288	98,11	2 440 984	1,89	85 956	N/A	129 357 272	Adoptée
<b>Dix-neuvième résolution</b> - Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et délai de priorité obligatoire par offre au public, à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de	Extr.	125 227 740	96,75	4 203 026	3,25	12 462	N/A	129 430 766	Adoptée

Résolution	Type	Votes Pour	% Pour	Votes Contre	% Contre	Abstention	% Abstention	Total Votes	Résultat
répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique (durée 26 mois – montant total nominal maximal de 344 000 euros)									
<b>Vingtième résolution</b> - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (offre réservée à un cercle restreint d'investisseurs - durée de la délégation : 26 mois - montant nominal maximal de 172 000 euros)	Extr.	126 396 828	97,66	3 034 708	2,34	11 692	N/A	129 431 536	Adoptée
<b>Vingt-et-unième résolution</b> - Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre des 19ème et 20ème résolutions, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée (suspension en période d'offre publique)	Extr.	124 943 035	96,54	4 475 678	3,46	24 515	N/A	129 418 713	Adoptée
<b>Vingt-deuxième résolution</b> - Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange (durée de la délégation : 26 mois - suspension en période d'offre publique)	Extr.	126 448 473	97,70	2 972 822	2,30	21 933	N/A	129 421 295	Adoptée
<b>Vingt-troisième résolution</b> - Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le	Extr.	127 526 779	98,53	1 905 995	1,47	10 454	N/A	129 432 774	Adoptée

Résolution	Type	Votes Pour	% Pour	Votes Contre	% Contre	Abstention	% Abstention	Total Votes	Résultat
capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (durée de la délégation : 26 mois - montant nominal maximal de l'augmentation de capital : dans la limite des sommes disponibles)									
<b><u>Vingt-quatrième résolution</u></b> - Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à leur profit (durée de la délégation : 26 mois - montant nominal maximal de l'augmentation de capital : 2% du capital social)	Extr.	79 732 118	61,60	49 697 428	38,40	13 682	N/A	129 429 546	Rejetée
<b><u>Vingt-cinquième résolution</u></b> - Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (durée de l'autorisation : 24 mois plafond : 10 % du capital par période de 24 mois)	Extr.	129 009 965	99,67	424 214	0,33	9 049	N/A	129 434 179	Adoptée
<b><u>Vingt-sixième résolution</u></b> - Pouvoirs aux fins de formalités légales	Ord.	129 407 416	99,98	20 811	0,02	15 001	N/A	129 428 227	Adoptée